

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°34 – 9 novembre 2022

## À RETENIR CETTE SEMAINE

*Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture*



### **CÉRÉALES À PAILLE**

**Stade** : La majorité des parcelles de blé et d'orge ont atteint le stade tallage.

#### **Ravageurs :**

- Pucerons et cicadelles : peu d'évolution, toujours ponctuellement présents mais risque à relativiser avec l'atteinte du stade tallage.
- Limaces : peu d'évolution, toujours ponctuellement active mais dégâts à relativiser avec l'atteinte du stade tallage.

### **COLZA**

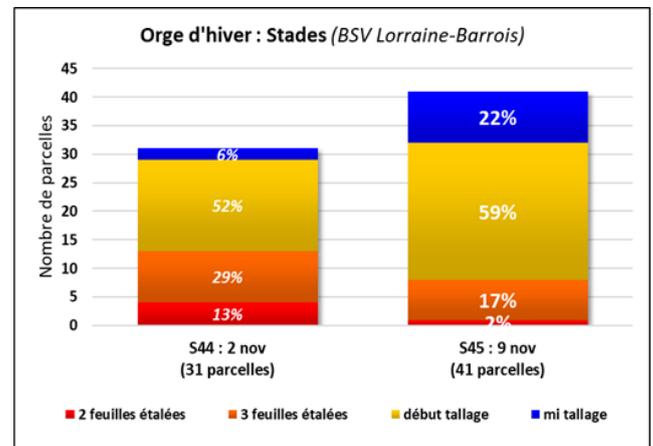
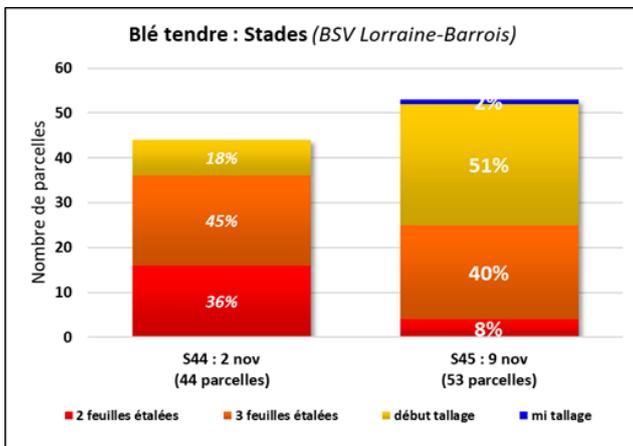
**Stade** : 6 feuilles au stade rosette.

**Larves de grosses altises** : Résultats des seconds tests Berlèses, l'activité larvaire augmente doucement.

**Charançon du bourgeon terminal** : Fin du vol. Le risque a déjà dû être maîtrisé.



## 1 Stade de culture



Les conditions sont toujours très favorables à la croissance des céréales et le stade tallage devient majoritaire. Il est atteint dans 53 % des parcelles de blé et 81% des parcelles d'orge.

## 2 Puceron vecteur de la JNO

L'observation des pucerons dans les parcelles d'orge et de blé s'effectue jusqu'aux premières gelées significatives (plusieurs jours de suite avec températures négatives). A noter que le stade tallage amorce une moindre sensibilité des plantes aux viroses, c'est pourquoi les attaques tardives sont toujours moins préjudiciables.

Les variétés d'orge tolérances à la JNO peuvent s'affranchir d'une protection en végétation même si des pucerons sont observés. Ce levier du choix variétal n'est pas encore mobilisable sur blé.

### ❖ **Pour observer :**

Compter le nombre de plantes porteuses de pucerons sur 10 plantes consécutives d'une ligne de semis. Répéter cela à 5 endroits différents de la parcelle (50 plantes observées au total). Multiplier ce nombre par 2 et vous avez le % de plantes porteuses de pucerons sur votre parcelle.

### a. Observation

#### ❖ **Blé tendre d'hiver :**

##### ❖ **En fonction du stade**

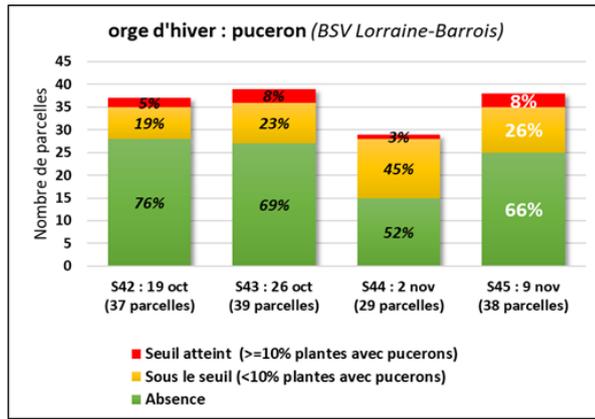
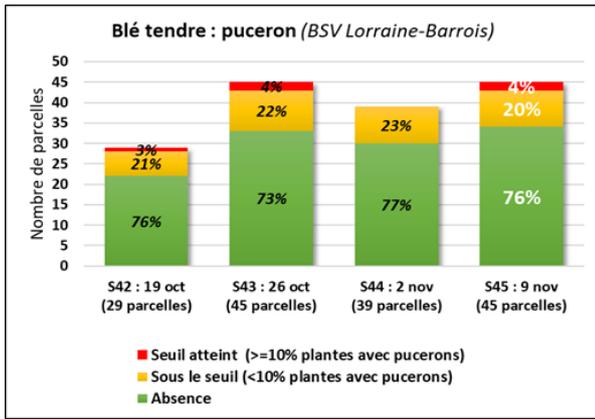
- ❖ 11 parcelles présentent des pucerons
- ❖ Aucune ne dépasse les seuils de risque de présence instantanée en lien avec le stade
- ❖ 2 parcelles s'exposent au risque de présence persistante au-delà de 10 jours.

#### ❖ **Orge d'hiver :**

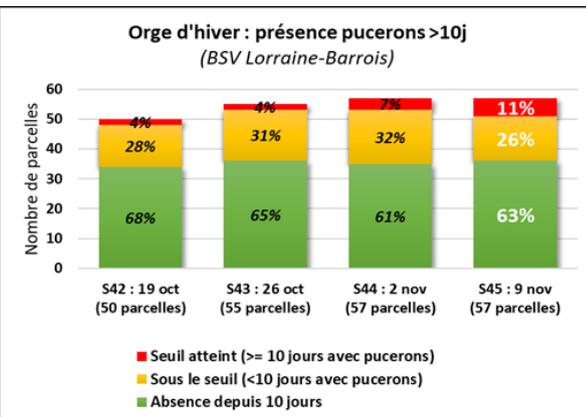
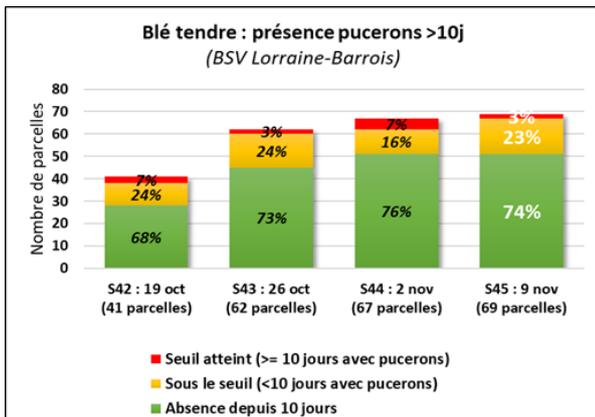
##### ❖ **En fonction du stade**

- ❖ 12 parcelles présentent des pucerons
- ❖ 1 parcelle au stade début tallage présente 30 % de plantes porteuses d'au moins 1 puceron
- ❖ 6 parcelles s'exposent au risque de présence persistante au-delà de 10 jours.

## ❖ En fonction d'une présence instantanée (seuil 10%)



## ❖ En fonction d'un temps de présence



## b. Seuil indicatif de risque

Le seuil de risque est lié au stade de la céréale et/ou au temps de présence sur la parcelle :

- ❖ 5% de plantes porteuses d'au moins 1 puceron au stade 1 feuille, 10% au stade 2 feuilles et 20% à 3 feuilles.
- ❖ **Plus de 10 jours consécutifs avec présence de puceron** sur la parcelle (ex. : une parcelle présentant des % de plantes porteuses en-dessous du seuil, mais avec des pucerons présents sur la parcelle depuis plus de 10 jours constitue un seuil de risque en lui-même).

## c. Analyse de risque

Facilement observés dans les parcelles, les populations de pucerons même faibles finissent par s'installer durablement. C'est manifestement le temps de présence > 10 jours sur la parcelle qui caractérise le risque cet automne. Les attaques tardives sur céréales en tallage sont toujours moins préjudiciables.

Les seuils de risque en culture (5% de pieds porteurs d'au moins 1 puceron au stade 1 feuille ; 10% au stade 2 feuilles ; 20% à 3 feuilles) ne sont que jamais atteints.



### En résumé :

Un risque faible qui évolue peu avec la pousse active des céréales. Seule une présence persistante de plus de 10 jours avec installation de colonies doit être surveillée sur variétés de blé et d'orge non tolérantes, n'ayant pas encore atteint le stade tallage.

### 3 Cicadelles

*Psammotettix alienus* est l'espèce de cicadelle transmettant la maladie des pieds chétifs, ou nanisme du blé sur céréales. Le virus, nommé WDV (Wheat Dwarf Virus), inoculé par la cicadelle durant l'automne aux céréales d'hiver. Elle aime les températures douces supérieures à 10-12°C et les journées ensoleillées.

➤ **Pour observer :**

- Disposer des plaques jaunes engluées (format A4) dans vos parcelles et les relever au moins une fois par semaine.

#### a. Observation

Dans la majorité des situations, les cicadelles ne sont plus piégées. Lorsqu'elles le sont (17 parcelles de blé), 2 situations dépassent le seuil de risque. A noter que 4 parcelles d'orge ont également été suivies, aucune ne dépassant le seuil de risque.

#### b. Seuil indicatif de risque

Le seuil de risque s'établit par rapport au nombre de captures hebdomadaires sur les plaques engluées. La période de sensibilité des céréales étant de la levée jusque début montaison.

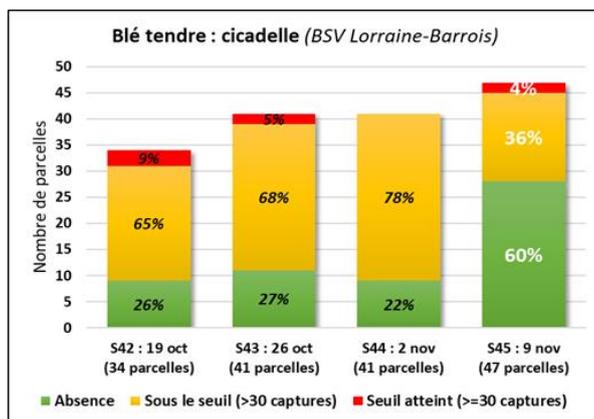
Risque nul : < 30 captures hebdomadaires sur piège jaune englué (21\*29,7 cm, soit un format A4) en culture.

- **Seuil de risque** : à partir de 30 **captures hebdomadaires**
- Risque important : entre 50 et 80 captures hebdomadaires
- Risque très important : > 80 captures hebdomadaires.

#### c. Analyse de risque

Tout comme les semaines précédentes, les températures restent favorables à leur activité et les cicadelles en profitent pour rester présentes sur les parcelles de céréales du réseau. Le seuil de 30 captures hebdomadaires peut très ponctuellement être atteint mais sur des parcelles au stade tallage. La moyenne des captures est de 7,5 individus pour les parcelles de blé.

Aucune règle de décision n'existe quant à une présence persistante de cicadelles sur une parcelle et ses conséquences.



#### **En résumé :**

A la faveur des températures, les cicadelles restent présentes sur les parcelles. Les seuils de risque peuvent très rarement être atteints mais sur des parcelles en tallage.



## 4 Limaces

Les limaces ont un impact direct sur la culture en se nourrissant de la partie végétale des céréales. Les symptômes sont actuellement visibles sur des feuilles lacérées/effilochées/trouées.

### ➤ Pour observer :

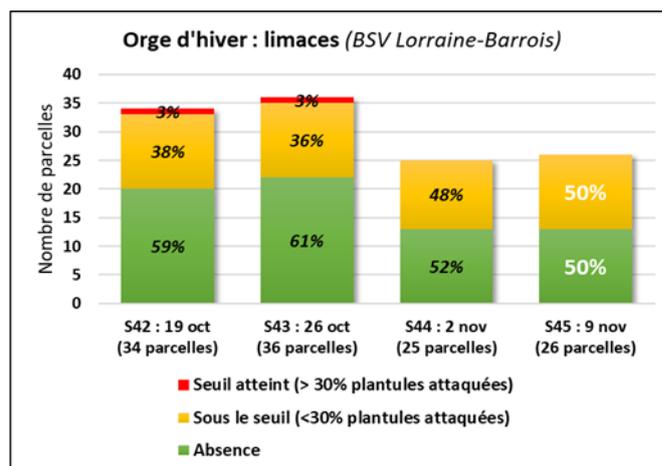
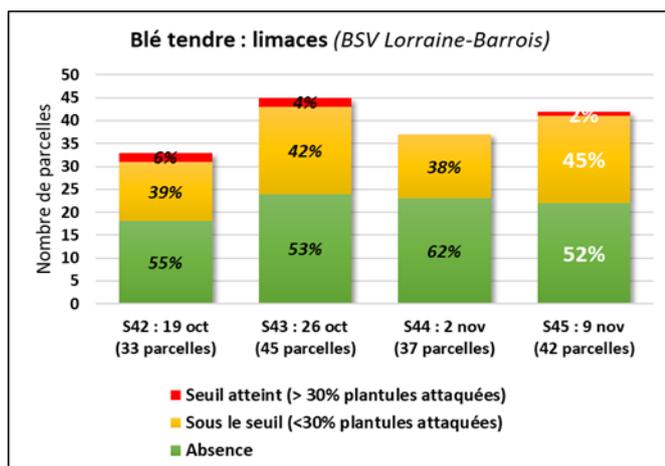
- Après la levée : Compter le nombre de plantes avec des morsures de limaces sur 5 plantes consécutives, répéter cela sur 5 endroits de la parcelle. Multiplier ce chiffre par 4 pour avoir le % de plantules attaquées.



Œufs de limaces sous piège  
(ARVALIS - St Hilaire en Woëvre, 07/11/22)

L'observation sous les pièges à côté d'adultes de petites limaces jeunes voire d'œufs est également un indicateur de cycles de reproduction en cours.

### a. Observation



### b. Seuil indicatif de risque

Après la levée, le seuil indicatif de risque est constitué à partir des observations faites en végétation sur le nombre de plantes présentant des morsures de limaces.

- **Le seuil indicatif de risque est de 30 % de plantes avec des morsures de limaces.**

### c. Analyse de risque

Même lorsqu'elles sont présentes, la pousse très active des céréales permet de prendre de vitesse les dégâts infligés par les limaces. Avec le tallage, les céréales peuvent raisonnablement compenser les possibles dégâts occasionnés.

#### En résumé :

Le stade tallage marque la fin du risque vis-à-vis des limaces sur céréales.

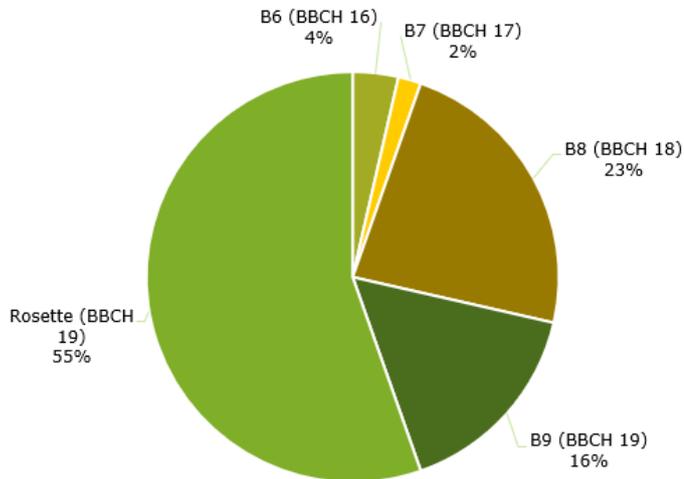




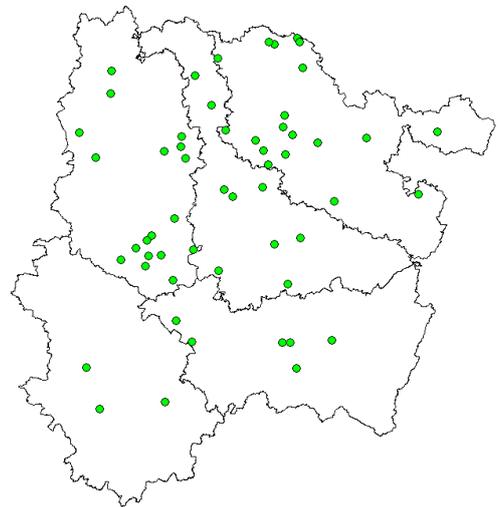
## 1 Stade des cultures

La majorité des colzas observés cette semaine sont à des stades compris entre 6 feuilles et rosette.

### Répartition des stades du colza



### Localisation des parcelles observées



## 2 Larves de grosses altises (*Psylliodes chrysocephala*)

Se référer au [BSV n°32](#) pour retrouver les informations portant sur la mise en place de la méthode Berlèse.

**Attention au risque de confusion :** Les colzas sont fréquemment porteurs de larves de diptères qui tombent dans les bassines lors des observations Berlèse. Ces larves sont sans incidence pour la culture et ne doivent pas être confondues avec les larves d'altise qui ont les extrémités noires et 3 paires de pattes (photo).



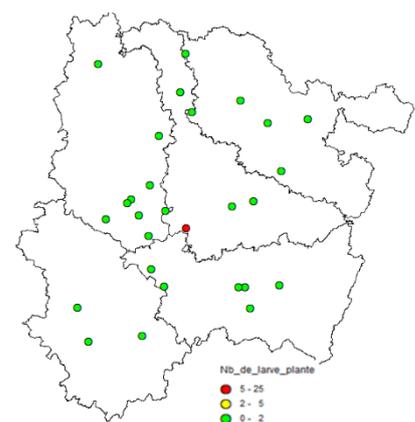
### a. Observation

L'activité larvaire augmente pour cette seconde semaine d'analyse des résultats des tests Berlèses.

Sur les 30 résultats saisis cette semaine, la présence de larves a été observée dans 90% des tests réalisés avec des résultats très variables allant de 0,008 à 6,3 larves/plante (avec en moyenne 0,7 larves/plante). Une parcelle dépasse le premier seuil d'alerte indicatif de 2-3 larves par plante.

De plus, 15 parcelles sur les 26 ayant fait l'objet d'une observation spécifique ont dénombré en moyenne 34,4 % de plantes porteuses d'au moins une larve.

### Localisation des résultats des Berlèses (nb de larves/plante)



Commune	Code Insee	Nb moyen de larves/plante S44	Nb moyen de larves/plante S45	Biomasse en g/pied
BAZONCOURT	57055	0,8		21,5
COLOMBEY-LES-BELLES	54135	1,5	6,3	
BOCQUEGNEY	88063	1,2	1,6	59,2
SAINT-JURE	57617	1		26,6
HATRIZE	54253	1	1,52	
CLERMONT-EN-ARGONNE	55117	0,4		
VILOSNES-HARAUMONT	55571	0,3	1,05	47,3
MELIGNY-LE-GRAND	55330	0,24	0,75	39,8
LUPPY	57425	0,2		14
MAINVILLERS	57430	0,1	0,12	33,6
COUVERTPUIS	55133	0,1	0,11	
AYDOILLES	88026	0,1	0,3	57,1
GENDREVILLE	88195	0	0,2	50
VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL	55551	0	0	
DAMAS-ET-BETTEGNEY	88122	0	0,4	24,4
EUVILLE	55184	0	0,8	
FREVILLE	88189	0	0,2	
JONCHERY	52251	0	0,3	
LANDRES	54295	0		
LEFFONDS	52282	0	0,6	
VAL-DE-MEUSE	52332	0	0,95	
UZEMAIN	88484		1,1	
MELIGNY-LE-PETIT	55331		0,92	31,4
MAUVAGES	55327		0,84	93,3
VOUTHON-BAS	55574		0,72	71,75
MARSAL	57448		0,3	
RIGNY-SAINT-MARTIN	55434		0,28	57,8
BALESMES-SUR-MARNE	52036		0,2	
LEVILLER	57398		0,2	
VILLE-EN-VERMOIS	54571		0,2	53,3
CREVIC	54145		0,1	
REZONVILLE	57578		0,008	57,14
BOULANGE	57096		0	105,2
GLATIGNY	57249		0	23,5

## b. Seuil indicatif de risque

Le risque est faible lorsque l'on dénombre moins de 2-3 larves par plante en moyenne.

Le risque est moyen à fort lorsque l'on dénombre entre 2-3 et 5 larves par plante. Le risque d'avoir des dégâts nuisibles dépend de l'état de croissance du colza à l'entrée de l'hiver et de sa capacité à engager rapidement la montaison au printemps (contexte pédo-climatique, choix variétal, enracinement).

Le risque est élevé lorsque l'on dénombre en moyenne plus de 5 larves par plante.

Grille de risque simplifiée adaptée au territoire lorrain :

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

### c. Analyse de risque

D'après les seconds jeux de données saisis sur l'état de l'infestation larvaire, l'activité de cette dernière augmente par rapport à la semaine précédente. Le risque est pour l'instant faible dans la majorité des situations, excepté pour une parcelle qui dépasse le seuil de risque de 5 larves/plante.



Les tests Berlèse sont à réaliser dès maintenant pour évaluer l'infestation à l'échelle parcellaire. Ensuite, il sera nécessaire de réévaluer la situation de façon périodique au cours de l'automne et de l'hiver.

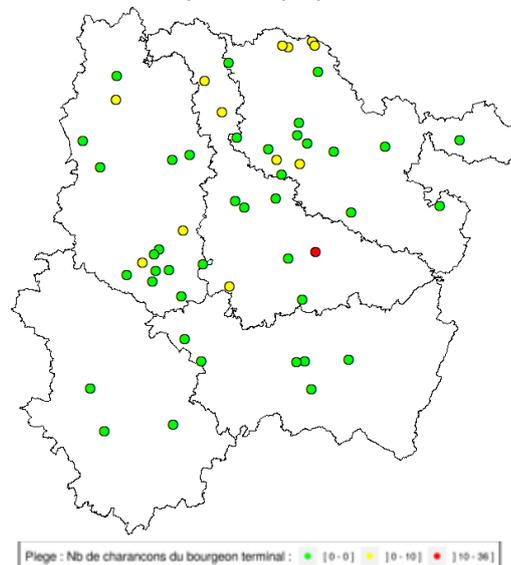
## 3 Charançon du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus picitarsis*)

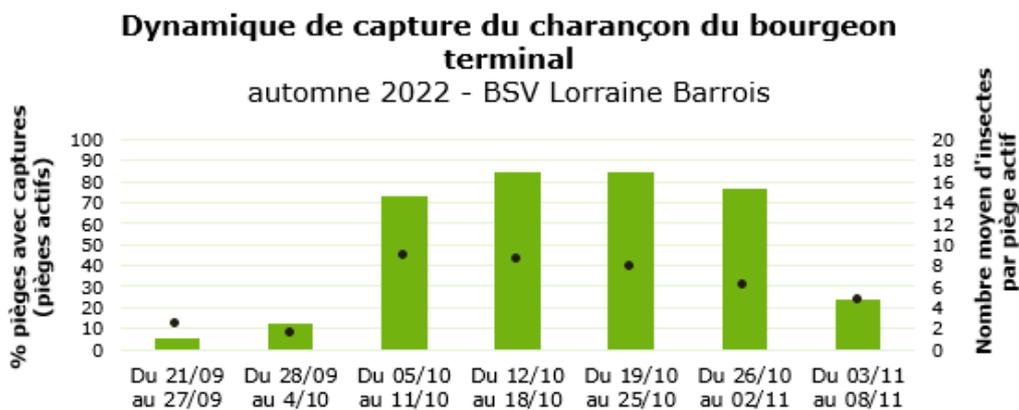
Se référer au [BSV n°29](#) pour retrouver les informations sur la biologie de l'insecte.

### a. Observation

Le vol du charançon du bourgeon terminal semble toucher à sa fin. L'insecte n'est repéré que dans 13 des 54 pièges relevés avec en moyenne 4,69 individus par piège actif.

Localisation des captures de CBT  
du 03/11 au 08/11/2022





## b. Seuil indicatif de risque

**Dans les situations à risque historique fort** (attaques nuisibles fréquentes), le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est élevé quel que soit l'état de la culture. Tous les leviers doivent être actionnés pour préserver l'état sanitaire du colza.

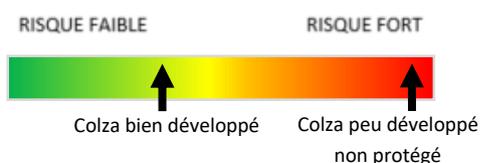
**Dans les situations à risque historique faible :**

- Le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est élevé sur les petits colzas et/ou les colzas marquant un arrêt de croissance.
- Le risque est réduit sur les colzas ayant une biomasse supérieure à 25 g/ plante début octobre et susceptibles de poursuivre leur croissance (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement).

Les associations de légumineuses gélives au colza, dès lors qu'elles sont développées (> 200 g/m<sup>2</sup>), peuvent atténuer le risque d'attaque larvaire mais ne le supprime pas. De la même manière, les variétés vigoureuses à l'automne et en reprise au printemps peuvent limiter le risque d'attaque larvaire mais ne le supprime pas.

*Grille de risque simplifiée adaptée au territoire lorrain :*

Risque historique	Etat du colza début octobre	Indication de risque
Fort (attaques nuisibles fréquentes)	-	Risque fort
Faible (pas d'historique d'attaque ou attaque nuisible très rare)	Biomasse < 25 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 25 g/pied ET Croissance continue (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque faible



## c. Analyse de risque

Le risque a déjà dû être maîtrisé. Il reste élevé pour les petits colzas non protégés. Dans ces situations, le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal doit désormais se raisonner conjointement avec le risque de dégât de larves de grosses altises.

Evaluer le risque à la parcelle en tenant compte de l'état de la culture (biomasse /ped, qualité enracinement...).

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.**

**Observations :** Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet, EMC2, EstAgri, EPL Agro, FREDON Grand Est, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, LORCA, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, Vivescia.

**Rédaction :** Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.  
Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

**Coordination et renseignements :** Joliane CARABIN - [joliane.carabin@grandest.chambagri.fr](mailto:joliane.carabin@grandest.chambagri.fr)



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".